

**Pour tous compléments d'information, pour organiser votre voyage,
Joindre la personne qui vous a été indiquée lors de votre inscription**

Encadrement du séjour : Matthieu Tournoud (tél : 06 83 06 81 03) et Eric Guérin (tél : 06 86 55 72 60), à ne joindre qu'en cas d'extrême nécessité.



douzième étape GTA

Attention

- Séjour et adhésion doivent être réglés par **chèques distincts.**
- Tous les règlements doivent être envoyés **au siège de l'association.**
- Le solde du séjour doit être réglé **15 jours avant le départ.**

**limiter impérativement le contenu des sacs à 10 kg, car il s'agit
d'une randonnée itinérante, n'emporter que l'essentiel :**

Couchage : duvet de montagne (jusqu'à 0°), matelas de camping, couverture de survie, lampe de poche...

Matériel de randonnée :

- ✓ pour tous : gourde, petit sac à dos, grand sac plastique.
- ✓ pour les accompagnateurs : **chaussures de randonnée indispensables** (à ne pas confondre avec des « baskets »), petite tente de randonnée, grand sac à dos (~ 60 l), gants type cycliste.

Protection contre * le froid: ensemble chaud (haut et bas), gants, bonnet, chaussettes chaudes, vêtements polaires si possible

* **la pluie et le vent :** cape de pluie, coupe-vent...

* **le soleil :** lunettes, chapeau, crème solaire, stick pour lèvres...

Et puis : médicaments personnels, instruments de musique, carnets de chants, jeux de société, tout ce qui peut servir à l'animation des soirées...

Pour les passagers Joëlette : prenez un fauteuil manuel (non électrique). Vous pouvez, si vous le souhaitez, emporter un casque type cycliste.

Matériel collectif fourni

Joëlettes, 2 grandes tentes, matériel de cuisine et couverts complets, pharmacie de premiers secours, abri et chaises WC, véhicule pour le transport des bagages d'une étape à l'autre, éventuellement âne bâté...

Handi Cap Evasion

32 chemin de la Creuzette 69270 Fontaines sur Saône
<http://www.hce.asso.fr>
hce@free.fr

Vésubie

Une Chaîne de solidarité à travers 4 mois de randonnées parmi les plus beaux massifs alpins. Sur l'itinéraire du fameux GR5, un relais sur chaque étape de la traversée entre une succession d'équipes. Cette aventure à caractère humain et sportif a débuté en juillet 2005, au bord du lac Léman et doit s'achever fin août 2006 au bord de la Méditerranée.

Cette douzième étape va se dérouler sur deux semaines, à travers les vallées du Haut Pays niçois.

Les vallées du Haut Pays Niçois, massif montagneux longtemps resté enclavé par son relief tourmenté et par son passé historique, renferment encore bien des mystères remontant à la nuit des temps. Chaque hameau ou village traversé, chaque rencontre avec ses habitants est une occasion de découvrir un nouvel aspect de traditions persistantes. La Moyenne Tinée est aussi remarquable par le caractère sauvage de ses vallées : nous sommes en plein cœur du pays du loup. Notre itinéraire nous mènera de hameaux isolés (Roya, Vignols...) en vallées perchées à travers les paysages grandioses des contreforts du Mont Mounier ((alt. 2817 m). Nous pénétrerons ensuite par les majestueuses « Portes de Longon » dans une vallée en auge suspendue.

Le passage du col du Barn, au dessus des légendaires Lacs de Millefontes nous plongera dans le Vallon de Mollières avec ses lacs perdus au cœur de vastes forêts de Mélèzes, surnommé par les gens du coin « notre Petit Canada ».

Du 30 juillet au 12 août 2006

Vésubie

Programme : *sujet à modification selon les conditions météo.*

1^{er} jour (dimanche 30 juillet) : Accueil du groupe et installation du camp à Auron (alt. 1600 m). Pique-nique commun avec l'équipe de l'étape précédente.

2^{ème} jour (lundi 31 juillet) : Ascension du col de Blainon (alt. 2 000 m) et descente sur le petit hameau de Roya (alt. 1 500 m). Camping sauvage au hameau de Roya.

3^{ème} jour (mardi 1^{er} août) : Ascension du Col de Crous (alt. 2 204 m). Traversée en balcon sous la Montagne de l'Alp. Nuit en bivouac (alt. 2 040 m).

4^{ème} jour (mercredi 2 août) : Descente sur la bergerie de Sallevielle (alt. 1950 m). Vue sur les monumentales barres de Sallevielle. Montée hors sentier à la crête de Cabane Vieille (alt. 2 200 m). Traversée en crête jusqu'au vallon perché des Laces (alt. 2 200 m). Nuit en Bivouac.

5^{ème} jour (jeudi 3 août) : Ascension du col de Crousette (alt. 2 480 m), passage de la stèle de Crouzette (alt. 2 585 m). Descente sur le col des Moulines (alt. 1981 m) et le petit hameau des Vignols (alt. 1 600 m). Paysage grandiose dessiné par les barres du Démant, du Mounier et des Moulines. Nuit en camping sauvage aux Vignols.

6^{ème} jour (vendredi 4 août) : Passage des Portes de Longon (alt. 1950 m). Descente à travers la magnifique vallée perchée de Longon. Nuit au refuge de Longon (alt. 1890m).

7^{ème} jour (samedi 5 août) : Descente vers le village perché de Roure et Saint-Sauveur-de-Tinée (alt. 500 m) par le GR 5. Nuit au camping municipal.

8^{ème} jour (dimanche 6 août) : Journée de repos à Saint-Sauveur-de-Tinée.

9^{ème} jour (lundi 7 août) : Montée vers le village perché de Rimplas (alt 1 000 m). Nuit en camping sauvage à Rimplas.

10^{ème} jour (mardi 8 août) : Descente dans le vallon de Bramafam (alt 830 m) et remontée vers le village de Saint-Dalmas (alt. 1 300 m). Nuit au camping..

11^{ème} jour (mercredi 9 août) Montée au vallon de Millefonds (alt. 2040 m). Camping sauvage au vallon de Millefonds.

12^{ème} jour (jeudi 10 août) : Ascension du col du Barn (alt. 2 452 m) par les lacs de Millefonds. Vue imprenable sur les plus hauts sommets de la chaîne de l'Argentera . Descente par le vallon du Barn vers la vacherie du Collet (alt. 1 842 m). Passage par le splendide lac du Barn . Nuit en camping sauvage à la vacherie du Collet.

13^{ème} (vendredi 11 août) Ascension du col de Salèse (alt. 2031 m) et descente directe sur Saint-Martin Vésubie (alt. 1 000 m) ou détours par le refuge des Adus (2 130 m) en passant par le Lac des Adus. Nuit au Camping Lamerio à Saint-Martin Vésubie.

14^{ème} jour (samedi 12 août) : Pique-nique commun avec l'équipe de l'étape suivante. Dispersion des troupes à partir de 16H00.

◆ Rendez-vous

Début du séjour : dimanche 30 juillet à partir de 12 h
au camping Le Cubersel, à Auron (06), tél : 04 93 23 00 40

Fin de séjour : samedi 12 août à 16 h
au camping Lamerio, route Colmiane, 06450 Saint Martin Vésubie.
(tél : 04 93 03 30 38)

◆ Accès :

➔ en train : gare SNCF de Nice (06), puis autocars Santa Azur (04 93 85 92 60). **Pas de ramassage collectif en gare .**

➔ en voiture :

Auron est situé à 90 km au nord de Nice (1h30 de voiture)

En venant d'Aix en Provence : Prendre l'autoroute A 8, sortie St Isidore, puis la RN 2002, direction Grenoble. A 30km : embranchement Auron/St Etienne de Tinée.

Depuis Barcelonnette : prendre le CD 2205, direction Auron par le col de la Bonette.

Compte tenu des accès difficiles, il est impératif d'organiser un covoiturage entre les participants. Les chauffeurs pourront laisser leur véhicule à Auron. Un transfert des chauffeurs avec le véhicule de l'association leur permettra de retrouver leur voiture le vendredi soir pour rejoindre Saint Martin Vésubie.

◆ **Localisation :** Alpes maritimes (06)

◆ Descriptif du séjour

- Hébergement majoritairement en camping sauvage et bivouac.
- Difficulté : séjour itinérant de 2 semaines, à caractère très montagne.

◆ Tarifs

Participants	Tarifs	Arrhes
	€	€
Personne handicapée en Joëlette	650 €	200 €
Personne handicapée marchant	325 €	150 €
Accompagnateur actif	90 €	
Simple accompagnant	255 €	

Tarifs tout compris, hormis le voyage jusqu'au départ du séjour.

L'adhésion est obligatoire pour participer à nos activités.

Le montant de la cotisation est à rajouter aux tarifs ci-dessus.